Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Libraire, veuillez visiter :
bplibraire.fr/annales-sujets-et-corriges

BP LIBRAIRE • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Expression française et Ouverture du Monde

Session 2006 • Code sujet : **Non indiqué** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Les Français et les déchets ménagers : étude de documents (12 questions) **Page 3**

2. Convaincre une municipalité de développer le tri sélectif (1 question) **Page 8**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 9**

Sujet officiel (PDF) : https://bplibraire.fr/assets/annales/bp-libraire/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2006/BP Libraire - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2006 - 3-Sujet.pdf

1. Les Français et les déchets ménagers : étude de documents

Le dossier réunit un extrait littéraire sur une décharge, des données chiffrées et un graphique sur l'évolution des déchets, un article de presse sur leur réduction ainsi que des documents historiques et législatifs. Les questions évaluuent la compréhension de textes, la lecture de données, l'interprétation de graphiques et l'identification des moyens et acteurs de la gestion des déchets.

Document 1

Question 1. Relevez huit mots qui montrent que la décharge de Marseille est une « poubelle géante ».

Le vocabulaire accumule les traces de déchets et de pollution. On relève notamment « souillé », qui qualifie le papier, « ordurier », « tessons », « carcasses », « éclats », « gadoues », « déjections » et « pestilence ». Ces mots évoquent des objets abandonnés, des matières répugnantes et une forte puanteur. Ils donnent à la décharge l'image d'un espace immense envahi par les rebuts.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> « Souillé », « ordurier », « tessons », « carcasses », « éclats », « gadoues », « déjections », « pestilence ».

Question 2. Relevez deux comparaisons utilisées par Michel Tournier et expliquez-les.

1. Les trains se croisent « comme des météores contraires » : leur passage est rapide et spectaculaire, comme celui de corps célestes, dans le paysage calme de la décharge.
2. Ils passent « comme des dragons » en « crachant et hurlant » : l'image souligne leur bruit, leur puissance et leur caractère inquiétant.

Ces comparaisons opposent le monde bruyant des trains au royaume immobile et étrange du narrateur.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les trains sont comparés à des météores pour leur passage fulgurant et à des dragons pour leur bruit et leur violence.

Question 3. Expliquez ce que souhaite le narrateur lorsqu'il espère qu'un train s'arrêtera dans la décharge, en vous appuyant sur la suite du texte.

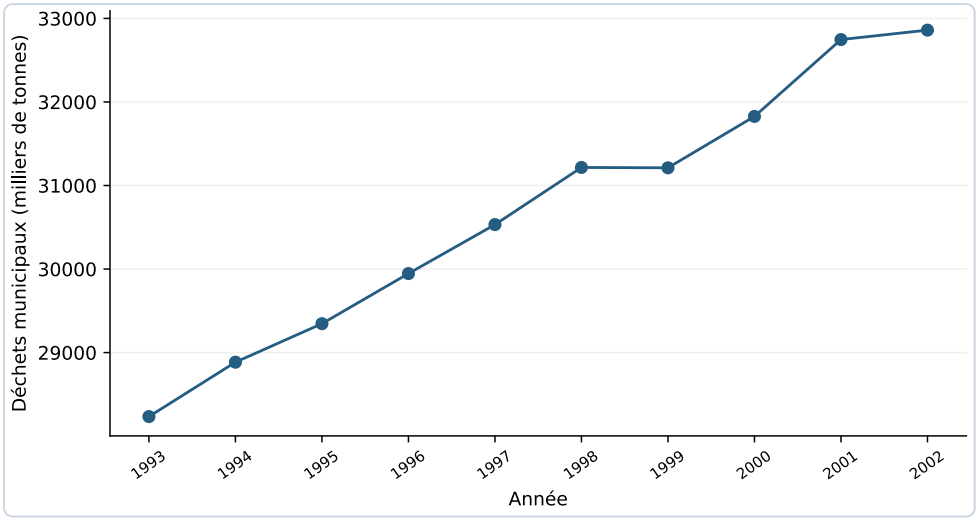
Le narrateur souhaite qu'un train s'arrête pour que les voyageurs découvrent la décharge et en descendent. Il leur annoncerait qu'ils ont quitté le monde ordinaire, comme s'ils étaient morts, puis les inviterait à s'habituer à cet « envers de la vie ». Il rêve de les accueillir et de les guider dans son royaume de déchets. Le texte précise finalement que ce scénario n'est qu'un rêve : les trains continuent leur route.

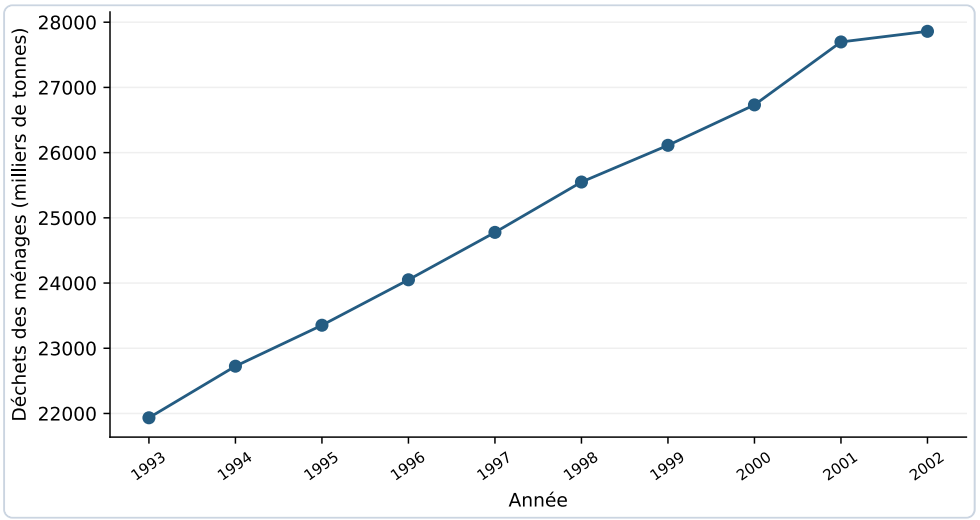
> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Il veut accueillir les voyageurs dans son royaume de déchets et leur faire croire qu'ils sont morts au monde ordinaire.

Document 2

Question 4. Sur une feuille de papier millimétré à joindre à votre copie, tracez deux courbes représentant l'évolution de la collecte des déchets municipaux et des déchets des ménages. Commentez la courbe de l'évolution de la collecte des déchets des ménages.

Les deux séries sont représentées en milliers de tonnes, avec les années en abscisse. Les déchets ménagers augmentent chaque année, de 21 934 en 1993 à 27 860 en 2002. La collecte municipale progresse aussi dans l'ensemble, de 28 234 à 32 860 milliers de tonnes, malgré un léger recul de 1998 à 1999. La hausse des déchets ménagers est particulièrement marquée de 2000 à 2001.





✓ RÉPONSE À RETENIR

De 1993 à 2002, les déchets ménagers passent de 21 934 à 27 860 milliers de tonnes; les déchets municipaux, de 28 234 à 32 860.

Document 3

Question 5. Dégagez le constat important que permet de faire le graphique et justifiez votre réponse.

Le graphique indique que la production de déchets municipaux croît beaucoup plus vite que la population dans les pays de l'OCDE. Entre 1980 et 2020, la population passe d'une base 100 à environ 120, tandis que les déchets atteignent environ 200. Le produit national brut augmente encore davantage, à près de 230. Le constat est donc celui d'une forte hausse des déchets, liée à la croissance économique et supérieure à la croissance démographique.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La production de déchets augmente bien plus vite que la population et suit la croissance économique.

Document 4

Question 6. Indiquez combien de kilos de déchets sont actuellement produits par un Français.

L'article donne directement la production moyenne actuelle par habitant : un kilogramme de déchets par jour. Il précise également l'équivalent annuel, soit 360 kilogrammes par personne. Ce chiffre concerne l'ensemble des déchets produits par un Français et non uniquement la part triée ou recyclée. La réponse attend donc les deux unités indiquées dans le document : le poids quotidien et son équivalent sur une année.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> 1 kg par jour, soit 360 kg par an et par habitant.

Question 7. À l'aide de l'article, présentez l'opération « Réduisons vite nos déchets, ça déborde ».

Le ministère de l'Environnement et l'Ademe lancent une campagne de sensibilisation de trois ans, intitulée « Réduisons vite nos déchets, ça déborde ». À partir du 20 octobre, des spots télévisés doivent diffuser des conseils pratiques, complétés par des actions de prévention sur le terrain. L'objectif est de stabiliser en 2008 le poids des déchets au niveau de 2005 et de réduire la part non recyclée de 290 à 250 kg.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Campagne de trois ans du ministère et de l'Ademe, visant à stabiliser la quantité de déchets et à réduire la part non recyclée.

Question 8. Montrez l'intérêt de deux gestes simples parmi les neuf proposés pour produire moins de déchets.

Deux gestes proposés dans l'article permettent d'éviter des déchets à la source :

- **Boire l'eau du robinet** évite d'acheter des bouteilles et réduit les emballages plastiques.
- **Utiliser un sac réutilisable** évite de prendre des sacs jetables lors des courses et permet de réutiliser le même sac.

Ces habitudes limitent la quantité de déchets à collecter et à traiter.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'eau du robinet évite les bouteilles; un sac réutilisable remplace les sacs jetables.

Document 5

Question 9. Indiquez à quelle date et par qui la poubelle a été inventée.

La poubelle est instituée le 24 novembre 1883. Ce jour-là, Eugène Poubelle, préfet de la Seine, signe un arrêté obligeant les propriétaires parisiens à fournir à chaque locataire un récipient muni d'un couvercle. Le document indique que cet arrêté impose également trois récipients pour séparer différentes catégories de déchets.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le 24 novembre 1883, par Eugène Poubelle, préfet de la Seine.

Question 10. Citez deux moyens utilisés pour valoriser les déchets.

Le document présente plusieurs moyens de valorisation des déchets. Le **recyclage** permet de récupérer des matériaux pour les réutiliser. Le **compostage** transforme les matières biodégradables en engrais. L'incinération est également citée comme un mode de traitement et de valorisation, sous réserve qu'elle soit propre. Deux moyens suffisent pour répondre à la question.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le recyclage et le compostage.

Question 11. Expliquez, selon vous, pourquoi la ville de Paris encourage la collecte sélective.

La collecte sélective permet de séparer les déchets afin de recycler ou de valoriser une partie de ceux-ci, plutôt que de tout enfouir ou incinérer. Elle contribue ainsi à limiter la pollution des sols et à réduire les dépôts sauvages. Les déchets triés peuvent aussi devenir des matières premières ou une source d'énergie. La ville agit ainsi conformément aux responsabilités confiées aux collectivités locales.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Elle favorise le recyclage, réduit la pollution et permet de récupérer des matières premières et de l'énergie.

Documents 4, 5 et 6

Question 12. Identifiez les acteurs impliqués dans la lutte pour réduire et valoriser les déchets.

Acteurs	Rôle indiqué dans le corpus
Habitants et public	Réduire les déchets et participer au tri.
État, législateur et ministère de l'Environnement	Fixer les règles, prévenir la production et informer le public.
Communes et collectivités locales	Organiser la collecte, le traitement et le stockage.
Ademe et Eco-Emballages	Sensibiliser et soutenir la récupération et la valorisation.
Entreprises et associations	Agir sur la production et participer à la prévention.

La lutte implique donc les citoyens, les pouvoirs publics et des organismes ou acteurs économiques.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Habitants, État, ministère, communes et collectivités, Ademe, Eco-Emballages, entreprises et associations.

2. Convaincre une municipalité de développer le tri sélectif

La ville du candidat n’est pas encore équipée de poubelles individuelles destinées au tri sélectif. Il faut écrire au maire pour présenter la situation des déchets dans la commune, défendre la participation de chaque habitant au tri et proposer des actions pour mobiliser la population.

Compétences d’écriture

Question Lettre. Rédigez au maire de votre ville une lettre d’une trentaine de lignes, sans la signer, afin de convaincre l’équipe municipale de développer le tri sélectif des déchets. Exposez la situation des déchets dans votre commune, justifiez la nécessité du tri par chacun des habitants et proposez différentes actions pour inciter la population à trier ses déchets.

Monsieur le Maire,

Notre commune ne dispose pas encore de poubelles individuelles pour le tri. Il faut donc offrir aux habitants une solution simple et accessible. À l’échelle nationale, chacun produit environ un kilogramme de déchets par jour, soit 360 kg par an, et seuls 20 % sont recyclés. Le reste est enfoui ou incinéré.

Le tri permet de récupérer les matières recyclables, de limiter les déchets à éliminer et de préserver les ressources. Il complète les efforts de réduction à la source et demande la participation de chacun.

Je vous propose d’équiper les logements de bacs clairement identifiés, d’organiser des collectes régulières et d’installer des points d’apport volontaire. Des consignes distribuées aux habitants, des animations dans les écoles et des réunions publiques faciliteraient l’adoption de ces gestes. Des composteurs collectifs pourraient aussi accueillir les déchets végétaux.

Je vous prie d’agréer, Monsieur le Maire, l’expression de ma considération respectueuse.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Lettre au maire demandant des bacs de tri, une collecte adaptée, des points d’apport volontaire et des actions d’information pour mobiliser les habitants.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2006)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de Brevet professionnel Libraire, session 2006, Expression française et Ouverture du Monde, code sujet non indiqué, durée trois heures, coefficient 3. Le dossier « Les Français et les déchets ménagers » associe littérature, statistiques, graphique prévisionnel, article de presse et textes législatifs. Il évalue compréhension, lecture de données, expression argumentée et rédaction d'une lettre municipale sur le tri sélectif.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Les déchets municipaux comprennent les déchets des ménages et ceux des artisans et commerçants collectés en même temps.
- Le document 3 compare, pour les pays de l'OCDE, l'évolution du PNB, de la production de déchets municipaux et de la population, base 100 en 1980.
- La loi de 1992 vise à réduire la production et la nocivité des déchets, limiter leur transport, les valoriser et informer le public.
- La réduction à la source complète le tri et le recyclage : éviter de produire un déchet limite son traitement ou son enfouissement.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour tracer les courbes, respecter les années et les valeurs du tableau, indiquer les unités et distinguer clairement les deux séries.
- Pour interpréter le graphique, comparer les évolutions et justifier le constat à l'aide des valeurs et des tendances visibles.
- Dans les réponses sur les textes, relever des éléments précis puis expliquer leur sens en lien avec la question.
- Dans la lettre, respecter le destinataire et la longueur, présenter la situation, argumenter et proposer des actions concrètes, sans signer.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment tracer les deux courbes demandées à partir du tableau ?

Placez les années en abscisse et les quantités en milliers de tonnes en ordonnée, avec une échelle régulière. Reportez les valeurs des deux séries, reliez leurs points et ajoutez une légende pour distinguer déchets municipaux et déchets des ménages.

Q : Quelle différence le sujet fait-il entre déchets municipaux et déchets des ménages ?

Les déchets municipaux comprennent les déchets des ménages ainsi que ceux des artisans et commerçants collectés en même temps. Les déchets des ménages constituent une catégorie distincte, détaillée dans le tableau avec ou sans déchets verts et encombrants.

Q : Combien de points vaut la rédaction et quelle longueur faut-il prévoir ?

La partie « Compétences d'écriture » vaut 15 points. Elle demande une lettre d'une trentaine de lignes au maire de la ville, sans signature, pour défendre le développement du tri sélectif.

Q : Quels éléments le jury attend-il dans la lettre au maire ?

Exposez la situation des déchets dans la commune, justifiez pourquoi chaque habitant doit trier et proposez plusieurs actions pour encourager la population. Adressez la lettre au maire, respectez la longueur demandée et ne la signez pas.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bplibraire.fr/assets/annales/bp-libraire/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2006/BP Libraire - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2006 - 3-Sujet.pdf
Ressources BP Libraire : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.